



Romilly-sur-Seine Inauguration du collège Paul-Langevin rénové Le Département achève un chantier à 17 M€

Avec la livraison du nouveau bâtiment « Enseignement » lors de cette rentrée 2018 / 2019, la phase lourde du chantier du collège Paul-Langevin de Romilly-sur-Seine s'achève. Seuls quelques aménagements d'espaces extérieurs (terrain de sport, aménagements paysagers...) reste à réaliser d'ici à la fin de cette année 2019.

C'est en mai 2014 que le Département a lancé ce projet de grande envergure dans un établissement qui accueille 448 élèves dont 179 demi-pensionnaires. C'est donc un collège entièrement repensé qui est inauguré aujourd'hui par Philippe Pichery, le président du Conseil départemental de l'Aube.

A cette occasion sera également dévoilée une stèle à la mémoire du maréchal Joffre qui fut à l'initiative de la 555^e section des médaillés militaires de Romilly-sur-Seine.

Contact presse :

Alexandra Briguet-Trubat, chargée de communication
alexandra.briguet-trubat@aube.fr | 03 25 42 50 81
Service Communication/Cabinet : 03 25 42 50 28/27

Rénovation du collège Paul-Langevin de Romilly-sur-Seine : cinq ans de travaux, 17 M€ financé par le Département.....p.3

De mai 2014 à février 2019 : retour sur 5 années de chantier.....p.5

Une stèle en l'honneur du maréchal Joffre dans la cour de récréation.....p.7

Rénovation du collège Paul-Langevin de Romilly-sur-Seine : cinq ans de travaux, 17 M€ financés par le Département

Restructurer le collège Paul-Langevin à Romilly-sur-Seine fut **un projet d'envergure pour le Département** :

- C'est la rénovation de collège la plus aboutie. Jamais un collège n'a autant été remis à neuf le Département.
- Les travaux se sont étalés sur une période de cinq années. Il ne reste, à ce jour, qu'à réaliser, en extérieur, un plateau sportif d'évolution et la finalisation d'aménagements (fin 2018).

- **La rénovation du collège Langevin en détail**

Superficie totale : 5 800 m²

dont 1 400 m² de surfaces rénovées et 4 400 m² de constructions nouvelles
soit un agrandissement final de 1 100 m² (suite à des démolitions)

Maître d'ouvrage : Département de l'Aube

Maître d'œuvre : cabinet Lenoir et associés – ADS architecture (Nogent-sur-Seine)

Coût : **17,1 M€ TTC (entièrement financés par le Département)**

- **Le contexte historique**

En 1986, le Conseil départemental a hérité de la responsabilité des 25 collèges publics de l'Aube. Ces derniers étant, pour la plupart, en mauvais état, il a très rapidement engagé un vaste programme de rénovation.

En 2014, le Département, qui a déjà rénové 22 établissements, entame les travaux du collège Paul-Langevin à Romilly-sur-Seine.

La solution de rénovation/extension est retenue car elle permet à ce collège de garder sa localisation proche du centre-ville et du complexe sportif.

- **Des bâtiments rénovés en profondeur pour répondre aux besoins des élèves, des familles et des enseignants**

La restructuration du collège Paul-Langevin a suivi 4 impératifs :

- ✓ préserver l'emplacement, idéal, au centre de Romilly-sur-Seine, là où la majorité des élèves réside,
- ✓ mettre l'édifice aux normes, notamment celles de l'accessibilité pour les personnes handicapées, quel que soit le handicap ;
- ✓ adapter les locaux aux exigences des pédagogies nouvelles,
- ✓ faciliter la circulation d'un bâtiment à l'autre, pour la sécurité et le confort de tous.

- **Grâce à cette rénovation, le collège combine désormais de nombreux atouts :**

- ✓ **un accès sécurisé**

Reliant la rue de la Tournelle à l'avenue du Château, un passage privé, strictement réservé, permet aux cars de transport scolaire de déposer les élèves au pied de l'établissement.

- ✓ **une organisation par pôles**

Les activités sont réparties en pôles distincts : administration, enseignement général, enseignement technologique, disciplines artistiques, etc.

- ✓ **une demi-pension avec vue sur la Seine**

La nouvelle demi-pension bénéficie d'une vue imprenable sur le bras de Seine grâce à sa grande baie vitrée, offrant aux élèves une coupure dans leur journée, au plus proche de la nature.

- ✓ **une grande cour de récréation**

Grâce à la démolition du bâtiment central et du préau, le collège retrouve une grande cour de récréation, d'un seul tenant.

- ✓ **de tout nouveaux locaux équipés**

Les nouveaux bâtiments abritent des salles multimédias et informatiques, une salle polyvalente et un grand CDI (Centre de documentation et d'information). Le collège est entièrement câblé et doté des outils informatiques nécessaires à l'utilisation des nouvelles technologies.

- ✓ **un double souci du confort et de l'environnement**

Le collège est parfaitement isolé et muni d'équipements conformes aux nouvelles réglementations thermiques : chaufferie fonctionnant à l'aide de granulés de bois, ventilation double flux...

De mai 2014 à février 2019 : retour sur 5 années de chantier

- **Le chantier étape par étape**

- ✓ 2018 SEPTEMBRE

Livraison du nouveau bâtiment Enseignement pour cette rentrée scolaire 2018/2019.

Sont programmés également dans cette construction : un nouveau préau, un hangar à vélos et une passerelle pour accéder à la demi-pension.

Cette phase devrait se poursuivre jusqu'à la fin de l'année 2018 par la réalisation d'un plateau sportif d'évolution et la finalisation d'aménagements extérieurs.

- ✓ 2016 OCTOBRE

Livraison du bâtiment de restauration avec des nouveaux mobiliers et des équipements de cuisine.

- ✓ 2016 SEPTEMBRE

Lancement de la deuxième phase de travaux.

Démolition des bâtiments « Langevin ». A la place, une construction neuve accueille les salles de classe, la vie scolaire, le CDI et l'accueil du collège.

4 salles de classe supplémentaires ont également été ajoutées au programme de rénovation de base.

- ✓ Été 2016

Livraison de la chaufferie et du bâtiment « Fontaine »

Le rez-de-jardin de ce bâtiment abrite désormais un local dédié aux agents techniques des collèges (ATTEE), employés par le Département.

- ✓ 2015 AVRIL

Lancement de la 1^{re} phase de travaux.

Restauration du bâtiment Fontaine qui accueille les bureaux administratifs ainsi que le pôle médico-social, le pôle technologique, le pôle sportif, la salle multimédia, la salle des professeurs et 3 salles d'enseignement général.

- ✓ 2014 SEPTEMBRE

Consultation des entreprises pour les phases de travaux (2^e appel d'offres).

- ✓ 2014 MAI

Lancement de la phase préalable du chantier : pose de préfabriqués qui, pendant la durée des travaux, a accueilli les services administratifs, la vie scolaire, la salle des professeurs ainsi que des salles de cours.

- ✓ 2013 AVRIL

Consultation des entreprises pour la phase préalable du chantier (1^{er} appel d'offres).

6 / 7

✓ 2012 AOÛT

Le Département dépose le permis de construire auprès de la Ville de Romilly-sur-Seine.

✓ 2010 JANVIER

Choix du maître d'œuvre : Lenoir et associés, architecte associé en groupement au cabinet ADS architecture et aux bureaux d'études AGS ingénierie, BETC et BBN conseils.

✓ 2007 JANVIER

L'assemblée départementale décide de réhabiliter le collège Paul-Langevin et lance le concours de maîtrise d'œuvre.

- **Préserver la vie au collège, pendant les travaux**

Les travaux devant s'étendre sur 5 ans, de mai 2014 à décembre 2018, des zones de travail isolées ont été organisées tout au long du chantier.

Objectif : assurer la continuité des enseignements, tout en limitant les nuisances au maximum.

Installées à l'emplacement du futur terrain de sport, de l'autre côté du bras de Seine, 21 classes préfabriquées ont abrité une partie des cours jusqu'à la fin de l'année scolaire 2017 / 2018. D'autres constructions provisoires ont accueilli, quant à elles, des bureaux de l'administration ainsi que des sanitaires.

Une stèle en l'honneur du Maréchal Joffre au centre de la cour de récréation du collège Paul-Langevin

La 555^e section des médaillés militaires de Romilly-sur-Seine dévoile aujourd'hui une stèle à la mémoire du maréchal Joffre. Cette dernière prend place au cœur de la cour de récréation du collège Paul-Langevin, à la vue de tous les élèves.

Une manière pédagogique d'incarner le devoir de mémoire de la Première Guerre mondiale.

- **Le général Joffre distingué à Romilly-sur-Seine, dans les bâtiments de l'actuel collège Paul-Langevin**

C'est au sein de ce lieu à Romilly-sur-Seine – autrefois l'école la Fontaine- que le Président de la République Raymond Poincaré, remet au général Joffre la médaille militaire le 28 novembre 1914. Ce dernier y avait installé son quartier général des armées Françaises.

Rappelons que le général Joseph Joffre est nommé chef d'État-Major général de l'Armée en 1911, notamment parce qu'il est un spécialiste de la logistique ferroviaire. A partir de 1914, il se distingue en tant que commandant en chef des armées : il met en œuvre le plan de mobilisation et de concentration (le plan XVII), puis fait appliquer le principe de l'« offensive à outrance » lors de la bataille des Frontières. Il est ensuite l'artisan de la victoire alliée en stoppant l'avancée des Allemands lors de la bataille de la Marne (du 5 septembre au 12 septembre 1914).

- **De nombreux partenaires pour finaliser la stèle**

Dès 2014, René Delannoy (décédé) alors président de la 555^e section des médaillés militaires de Romilly-sur-Seine avait porté ce projet dans le cadre du centenaire de la Première Guerre mondiale et de la mission de devoir de mémoire.

Réalisée par le sculpteur Reynald Jenneret (Pouan-les-Vallées), cette œuvre a été financée par une souscription, des subventions de la Ville de Romilly-sur-Seine et de la Société nationale d'entraide de la Médaille militaire.

Le Département de l'Aube a, quant à lui, pris en charge le financement du socle.